



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 08 décembre 2022

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 2 décembre 2022

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 42
Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de présents participant au vote : 36
Nombre de procurations : 5

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Lionel SANCHEZ
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Rémi DETANG	Madame Brigitte POPARD	Madame Dominique BEGIN- CLAUDET
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Jean-François DODET	Madame Océane CHARRET- GODARD	Monsieur Patrick CHAPUIS
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Laurent GOBET	Madame Monique BAYARD
Madame Danielle JUBAN	Madame Dominique MARTIN- GENDRE	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Jean-Claude GIRARD		
Madame Claire TOMASELLI		
Monsieur Philippe LEMANCEAU		

Membres absents :

Monsieur Patrick BAUDEMENT	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Madame Céline TONOT pouvoir à Monsieur Jean-Patrick MASSON
	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Monsieur Didier RELOT pouvoir à Monsieur Philippe BELLEVILLE

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES
CREATIV' 21- 2ème édition de la Voie des Talents - Demande de subvention

Creativ'21 organise les 29 et 30 novembre 2022 à la CIGV la deuxième édition du forum « La Voie des Talents ». Initiée avec succès en octobre 2021 avec un soutien financier de 15 000 € de Dijon Métropole, la Voie des Talents est un parcours immersif et ludique qui propose aux collégiens en période d'orientation scolaire et aux demandeurs d'emploi de découvrir les métiers de la filière alimentation. Ce parcours original permet aux participants de déterminer leurs aptitudes pour les différents métiers de la transition alimentaire (logistique, contrôle analytique, conducteur de ligne, technico-commercial, ...).

Au bilan de la 1ère édition en octobre 2021 : 912 participants, 70% des collégiens, 52 prescripteurs de l'emploi et de la formation mobilisés sur 2 jours soit 90 intervenants, 130 offres d'emploi en post événement, 463 visiteurs du site des offres d'emploi post-salon, 20 posts publiés sur les réseaux générant 16 000 contacts. La marque et le concept de l'évènement immersif « la voie des talents » ont été déposés et peuvent être commercialisés.

Alors qu'ils sont indispensables pour le territoire régional et métropolitain avec le tourisme et son offre culturelle et gastronomique, les métiers de bouche et de l'hôtellerie-restauration souffrent depuis longtemps d'un manque d'attractivité. Cette situation génère des tensions récurrentes sur le marché du travail et ne permet pas aux entreprises de se développer sereinement. De plus, cette pénurie nuit au déploiement de la stratégie territoriale de transition alimentaire et au développement du tourisme et des loisirs dont les métiers de la gastronomie, les métiers de bouche, de la cuisine et du service sont des acteurs clés.

Afin d'ouvrir des perspectives aux publics scolaires et demandeurs d'emploi vers ces métiers, le Campus des Métiers et des Qualifications Alimentation, goût, tourisme / Creativ' organise en partenariat avec la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin, une seconde édition de la Voie des Talents. Ce concept est construit avec les professionnels de la transformation alimentaire et de la relation client dans le secteur du tourisme. Cette deuxième édition vise à :

- S'appuyer sur l'excellence de la destination, du tissu économique et des produits pour promouvoir les métiers de bouche, de la cuisine et du service ;
- Renforcer la cohérence entre les actions de promotion des compétences, des métiers et des formations pour éviter les déceptions et assurer ainsi une meilleure promotion des formations ;
- Mobiliser des nouvelles modalités de découverte des métiers et des compétences, ludiques, pédagogiques et attractives.

Par courrier du 26 septembre 2022, Creativ'21 sollicite une subvention de 12 000 € sur un global de l'opération évaluée à 24 500 €.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **décide** d'attribuer une subvention de 12 000 € à l'association Créativ' 21 pour l'organisation de la 2ième édition du forum La Voie des Talents ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tous les documents se rapportant à cette subvention ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2022.

SCRUTIN	POUR : 40	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 1
	DONT 5 PROCURATION(S)	

Le secrétaire,
Monsieur HOAREAU

Le Président,
Monsieur REBSAMEN